



MODE D'EMPLOI

Pass sanitaire

Requis pour tous les acteurs du football en Moselle

A PARTIR DE DEBUT AOUT

Pass sanitaire requis pour tous publics* de 18 ans et plus
Quelle que soit la capacité d'accueil du club

A PARTIR DE LA RENTREE

Pass sanitaire requis pour tous publics de 18 ans et plus

A PARTIR DU 30 SEPTEMBRE

Pass sanitaire requis pour tous publics de 12 ans et plus

* sauf salariés et bénévoles

Le pass sanitaire est valide si elle présente l'une de ces 3 preuves:

un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48h

un certificat de rétablissement du Covid-19: test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

un certificat de vaccination avec un schéma vaccinal complet